

| | |
|-------------------------|--|
| Intitulé de l'UE | Education aux médias (Partie III) |
| Section(s) | - (2 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 2 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Loreline HELLIN | 22 | Quad 1 |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|--|---------------|----------------------|
| Education aux médias, audiovisuel - Partie 3 | 22h | Loreline HELLIN |

| Prérequis | Corequis |
|------------------|-----------------|
| | |

| Répartition des heures |
|---|
| Education aux médias, audiovisuel - Partie 3 : 14h de théorie, 4h d'exercices/laboratoires, 4h de travaux |

| Langue d'enseignement |
|---|
| Education aux médias, audiovisuel - Partie 3 : Français |

| Connaissances et compétences préalables |
|--|
| Education aux médias I & II |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|---|
| <p>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ◦ Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille ◦ Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin ◦ Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ◦ Réfléchir et explicitier les valeurs et principes qui le guident dans son action ◦ Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin |

- de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes
- Etre un acteur institutionnel et social engagé
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative
 - S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
 - Assumer son rôle social et politique

Objectifs de développement durable



Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
- 5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.
- 5.4 Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.
- 5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.
- 5.b Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes.
- 5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Développer son esprit critique et d'analyse face aux médias (éducation aux médias).

Utiliser les médias comme outils pour développer des activités.

Analyses avec contexte historique et social.

Contenu de l'AA Education aux médias, audiovisuel - Partie 3

Dessins animés

Violence dans les médias (de la pornographie aux réseaux sociaux).

Méthodes d'enseignement

Education aux médias, audiovisuel - Partie 3 : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche avec TIC, utilisation de logiciels

Supports

Education aux médias, audiovisuel - Partie 3 : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Education aux médias, audiovisuel - Partie 3

Tisseron, "Virtuel, mon amour", Paris: Albin Michel, 2010.

Djenati Geneviève, "Psychanalyse des dessins animés", paris: Pocket, 2001.

Morzano & Rozier, "Alice au pays du porno", Paris: Ramsay, 2005.

Djenati Geneviève, "Psychanalyse des dessins animés", paris: Pocket, 2001.

| Évaluations et pondérations | |
|--|---|
| Évaluation | Note d'UE = note de l'AA |
| Langue(s) d'évaluation | Education aux médias, audiovisuel - Partie 3 : Français |
| Méthode d'évaluation de l'AA Education aux médias, audiovisuel - Partie 3 : | |
| Travaux 10% | |
| Examen écrit: 80% | |
| Exercices 10% | |

Année académique : **2024 - 2025**